

La lettre Info de l'APESC n°10

Juin 2026

Sommaire :

- Renouvellement des gouvernances territoriales
- Risque inondation : ne baissons pas la garde
- Risques sur la biodiversité et solutions
- Activités CPN (Comprendre & Protéger la Nature)



Renouvellement des gouvernances territoriales

À l'aube des nouvelles mandatures locales, les enjeux environnementaux et la prévention des risques naturels demeurent une priorité majeure pour notre territoire.

L'APESC réaffirme sa volonté d'un dialogue constructif avec les acteurs communaux et intercommunaux du bassin versant de l'Yvette, du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et du SIAHVY. L'APESC souhaite à toutes les équipes issues des élections récentes un excellent mandat, durant lequel la protection de la nature et la réduction des risques, notamment d'inondation, de notre vallée constituent une priorité.

Les températures caniculaires s'accompagnent souvent de violents orages, comme celui du 18 juin dernier. Sa durée a été trop courte pour provoquer des inondations significatives mais ces événements doivent nous rappeler que les épisodes d'octobre 2024 ne seront pas les derniers.

Risque inondation : ne baissons pas la garde

Agissons à la source des inondations en vallée de l'Yvette

Le **Livre Blanc Inondations**, publié le 25 septembre 2025 par l'APESC et les **Groupes de Réflexion Inondation**, préconise :

1. **Ralentir le flux d'eau descendant des plateaux**, notamment à travers des aménagements de rétention des eaux.
2. **Améliorer le débit des cours d'eau de fond de vallée** afin d'abaisser la hauteur de l'eau et de limiter les débordements.

La mise en œuvre conjointe de ces deux axes, enrichie des recommandations formulées par ce document et étayées par un modèle hydrologique de la vallée, est de nature à atténuer les effets des phénomènes climatiques à venir.

Des travaux d'amélioration de l'écoulement ont déjà été menés sur l'Yvette, dans plusieurs communes de l'Essonne et des Yvelines, ainsi que l'amélioration de l'efficacité des bassins de rétention en fond de vallée. Certains aménagements ont aussi été réalisés sur le haut des affluents pour traiter les ruissellements. Des études sont en cours sur plusieurs autres sites.

Les solutions consistant à augmenter les capacités de rétention en fond de vallée ou à élargir les sections utiles de la rivière, **bien que nécessaires, ne traitent que les conséquences des inondations, et non leurs causes.** Il est temps de s'attaquer à l'origine du problème sur les affluents de l'Yvette : **les forts ruissellements agricoles et les ruissellements naturels.**

Plusieurs études ont été lancées afin de comprendre les mécanismes de ruissellement notamment à Chevreuse et à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Mais, comme le préconise le **Livre Blanc Inondations**, n'est-il pas nécessaire de réaliser un **modèle hydrologique global du bassin versant**, ou au moins là où se produisent les ruissellements ?

Les observations effectuées par les **Groupes de Réflexion Inondations** durant la préparation **du Livre Blanc Inondations**, et après, convergent vers des solutions communes sur les affluents qui consistent à **ralentir le flux d'eau descendant** :

- Collecter les eaux de ruissellement des champs et forêts au moyen de **fossés suffisamment entretenus**.
- Créer des **réentions d'eau** au moyen de mares et zones d'expansion de crue.
- Créer des **redents** (murets ou empierrements faisant office de retenue d'eau) aux endroits appropriés.

Le dimensionnement physique de ces aménagements, le choix précis des lieux et tous les éléments techniques découleront de ce modèle hydrologique.

Les Groupes de Réflexion Inondations complètent et affinent les préconisations du Livre Blanc Inondations. Leur objectif ? Que ces orientations soient transformées en actions concrètes. À cette fin, ils préparent activement des rencontres avec les municipalités concernées.

Ces échanges permettront de procéder à un état des lieux, avec les élus locaux en relation avec les expertises du SIAHVV et du PNR HVC, afin d'établir le bilan des solutions d'aménagement décrites par le Livre Blanc Inondations, en particulier celles contre les ruissellements, premiers responsables des inondations dans la vallée.



Conférence de presse du 25 septembre 2025 : publication officielle du Livre Blanc Inondations

Pour télécharger le Livre Blanc Inondations : <https://www.apesc-chevreuse.org>

Risques sur la biodiversité et solutions

La biodiversité est un **bien précieux que nous devons protéger ensemble. Rappelons que l'Homme fait partie de la biodiversité !**

Pourtant, elle est menacée par des phénomènes tels que l'éclairage et le bruit anthropiques, les inondations et les incendies qui fragilisent les animaux, les plantes et leurs milieux de vie.

Dans la Lettre Info APESC n° 10, nous traiterons uniquement des impacts des inondations. Les autres risques (incendies, éclairage et bruit) seront abordés dans les prochaines lettres.

Cet article, ainsi que les deux suivants, ont pour but de mieux comprendre ces dangers, d'en montrer leurs conséquences concrètes et de rappeler qu'il existe des solutions pour agir, individuellement et/ou collectivement. En partageant ces informations, **nous voulons sensibiliser chacun à l'importance de préserver la Nature, ici comme ailleurs.**

Contexte écologique de la vallée de Chevreuse

La vallée de Chevreuse abrite des habitats sensibles : zones humides, forêts alluviales, prairies inondables et cours d'eau, essentiels pour des espèces protégées. Le bassin de l'Yvette est vulnérable aux crues, avec des risques d'érosion, de dépôts de sédiments et de pollution des milieux aquatiques. Voici les principales conséquences de l'impact des inondations sur la biodiversité :

Destruction des habitats

- **Érosion et sédiments** : destruction de la végétation et des micro-habitats (terriers, nids) ; étouffement des écosystèmes aquatiques et terrestres.
- **Submersion prolongée** : asphyxie des racines (arbres non adaptés comme les chênes) et perturbation des cycles biogéochimiques (libération de méthane, blocage de la décomposition).
- **Destruction physique** : arrachage de la végétation, destruction des digues naturelles (haies, bosquets) et des terriers (blaireaux, lapins).
- **Pollution** : transport de pesticides, hydrocarbures, métaux lourds et plastiques ; eutrophisation (prolifération d'algues asphyxiant les milieux).

Conséquences écologiques par type d'habitat

- **Zones humides** : disparition d'amphibiens (grenouilles, tritons), libellules et plantes hygrophiles ; perturbation des cycles de vie (œufs, larves).
- **Forêts alluviales** : mortalité des arbres non adaptés (frêne, peuplier) ; réduction des habitats pour chauves-souris et insectes saproxyliques.
- **Prairies** : perte de biodiversité végétale (orchidées, fritillaire) ; impact sur le bétail et les pollinisateurs (papillons).
- **Espèces touchées** : oiseaux (nidification), poissons (frayères colmatées), mammifères (terriers).

Effets à long terme sur la biodiversité

- **Appauvrissement** : réduction de la diversité spécifique (disparition des espèces sensibles au profit de généralistes).
- **Fragmentation** : isolement des populations et perte de connectivité écologique (destruction des corridors comme les haies).
- **Perturbation hydrologique** : déséquilibre des cycles naturels, salinisation des sols en zones côtières.
- **Espèces invasives** : prolifération favorisée par les perturbations (résistance supérieure, absence de prédateurs naturels).

Solutions et gestion durable

Les solutions pour protéger la biodiversité sont celles préconisées par le **Livre Blanc Inondations**.

Pour aller plus loin

- Rapports : UICN (inondations et biodiversité), INRAE (forêts alluviales).
- Associations : Wetlands International, LPO (suivi de l'avifaune).

Cet article, dans une version plus développée, est publié sur notre site web.

Activités CPN (Comprendre & Protéger la Nature)

Le club CPN de Chevreuse s'est formé autour d'une même passion : la nature. Tout au long de l'année, le club propose des activités pour éveiller les consciences et inspirer des actions concrètes, accessibles à tous. L'APESC est un des acteurs de ce club.

Les CPN, ces clubs où se côtoient enfants, adolescents et adultes, sont nés en 1972 d'une idée simple : pour protéger la nature, il faut d'abord la comprendre.

Aujourd'hui, les CPN continuent de se développer. En 2013, la Fédération a lancé « Nature en famille », un programme pour répondre à l'envie des parents de partager avec leurs enfants des moments d'émerveillement et d'apprentissage. Ici, on n'étudie pas la nature, on la vit.

A Chevreuse comme ailleurs, les membres des CPN ne se contentent pas d'admirer les paysages, ils les protègent, jour après jour. Une mission plus que jamais nécessaire.

L'année 2025-2026 a été riche d'activités découvertes organisées par le CPN Chevreuse :

- Le 5 octobre 2025 : « Les arbres dans l'écosystème forestier »,
- Le 15 février 2026 : « Fresque de la Biodiversité »,
- Le 10 avril 2026 : « Découverte de la vie nocturne, chouettes et chauves-souris »,
- Le 16 mai 2026 : « Comptage des oiseaux pour le recensement national de la LPO ».



L'APESC VOUS ATTEND AUX FORUMS DES ASSOCIATIONS

À Cernay-la-Ville (5 septembre), Chevreuse (5 septembre),

Dampierre (5 et 7 septembre), Saint-Rémy-lès-Chevreuse (6 septembre).

Venez rencontrer nos représentants

Soutenez et rejoignez l'APESC

Si vous n'êtes pas encore adhérent, rejoignez-nous !

Nous serions ravis de vous accueillir et de partager avec vous nos projets et initiatives.

Pour toute information et contact avec l'APESC :

- <https://www.apesc-chevreuse.org>
- apesc.chevreuse@gmail.com



Passez un bel été avec de bonnes et agréables vacances.